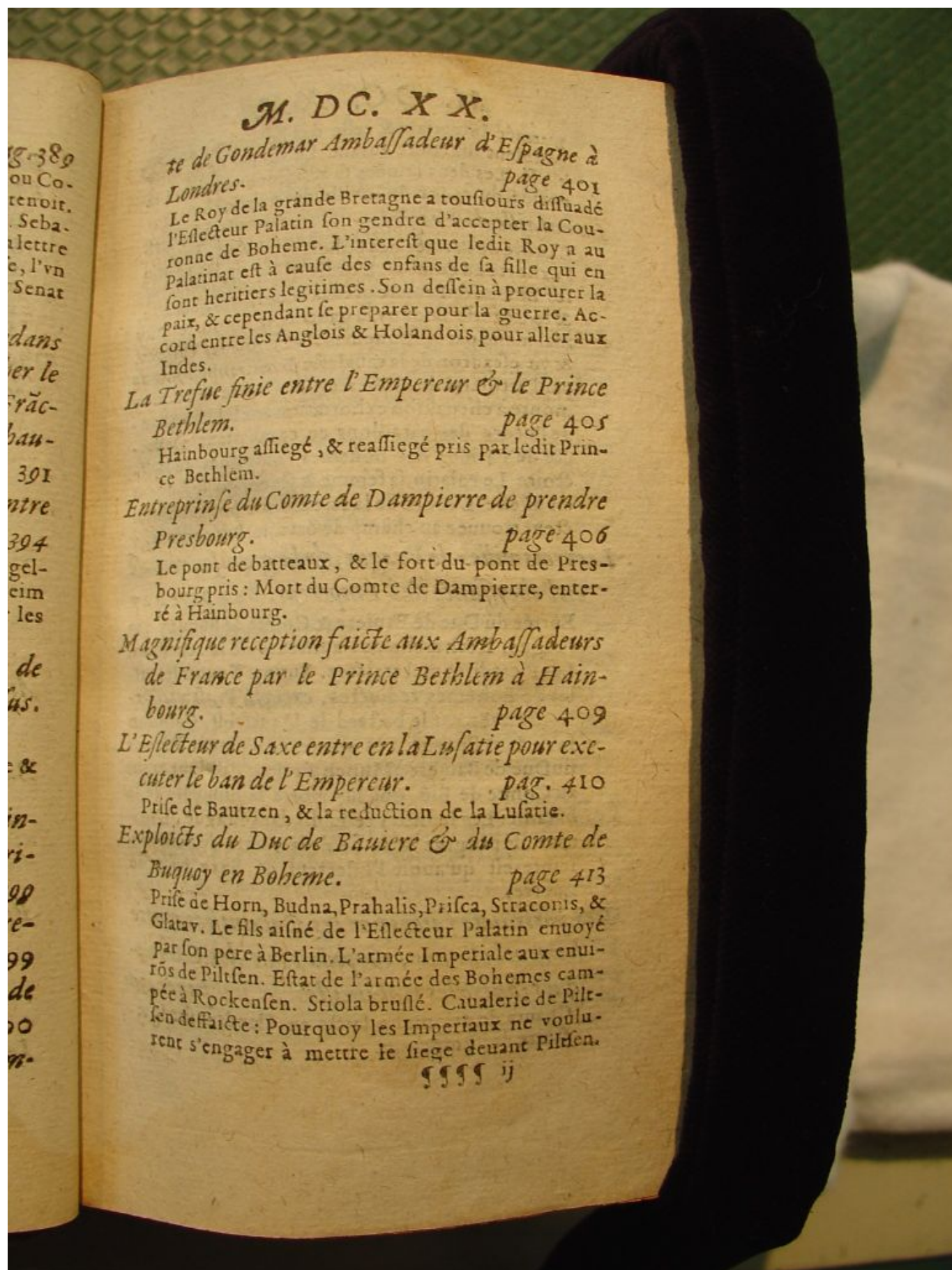
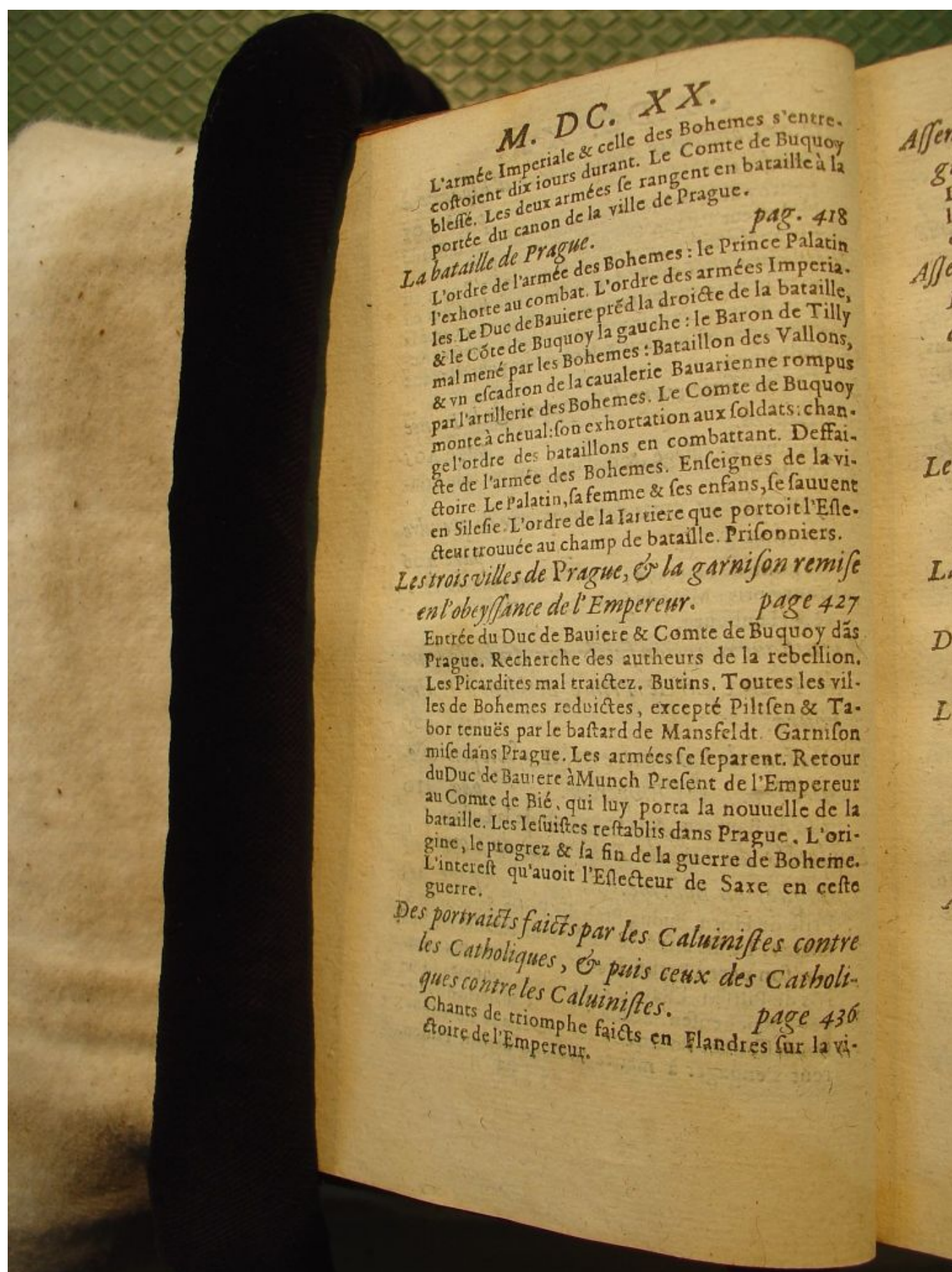
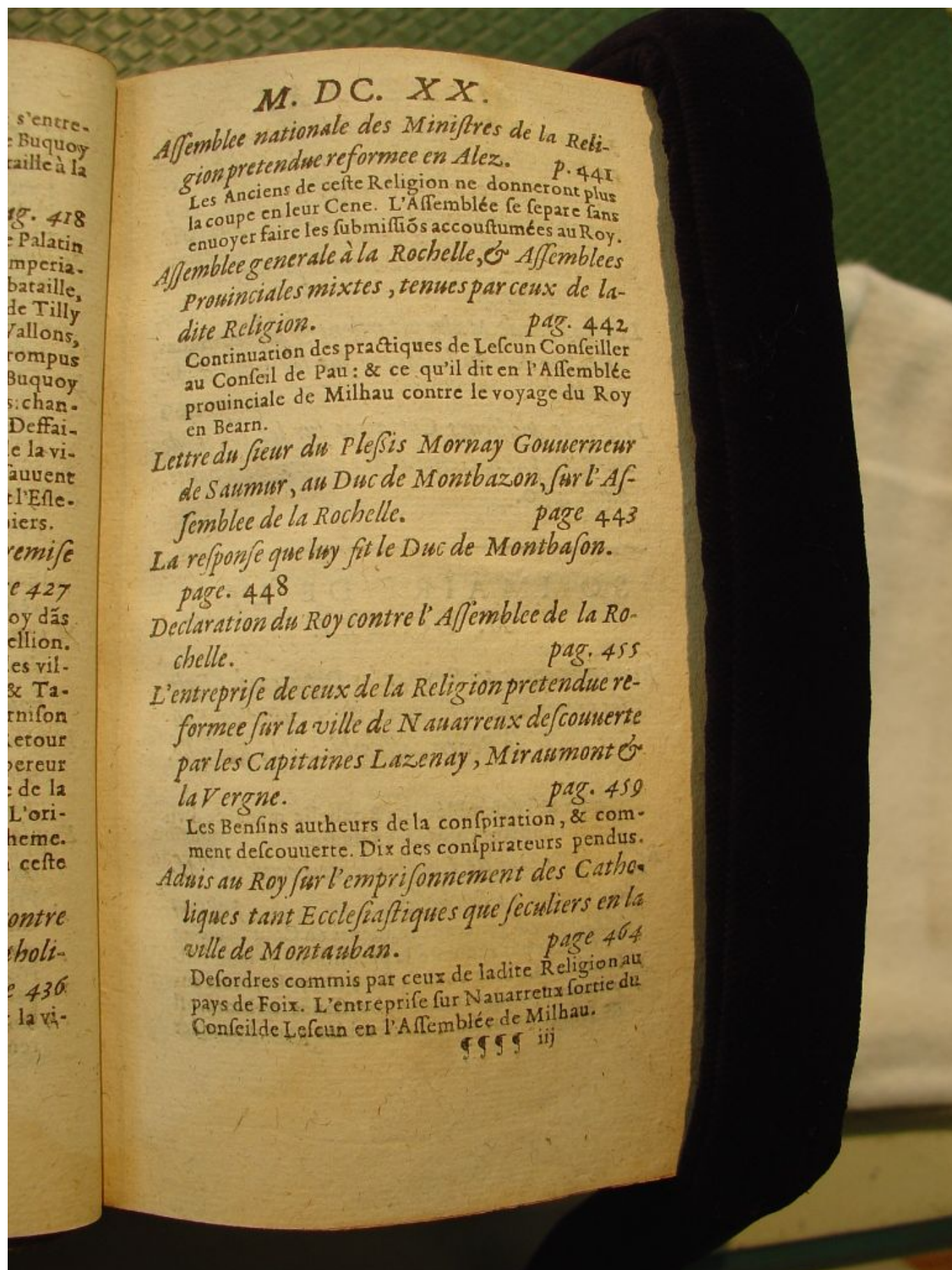








M. DC. XX.

Assemblée nationale des Ministres de la Religion pretendue reformee en Alez. p. 441

Les Anciens de ceste Religion ne donneront plus la coupe en leur Cene. L'Assemblée se separe sans enuoyer faire les submissiōs accoustumées au Roy.

Assemblée generale à la Rochelle, & Assemblies Prouinciales mixtes, tenues par ceux de ladite Religion. pag. 442

Continuation des pratiques de Lescun Conseiller au Conseil de Pau : & ce qu'il dit en l'Assemblée prouinciale de Milhau contre le voyage du Roy en Bearn.

Lettre du sieur du Plessis Mornay Gouverneur de Saumur, au Duc de Montbazon, sur l'Assemblée de la Rochelle. page 443

La responce que luy fit le Duc de Montbazon. page. 448

Declaration du Roy contre l'Assemblée de la Rochelle. pag. 455

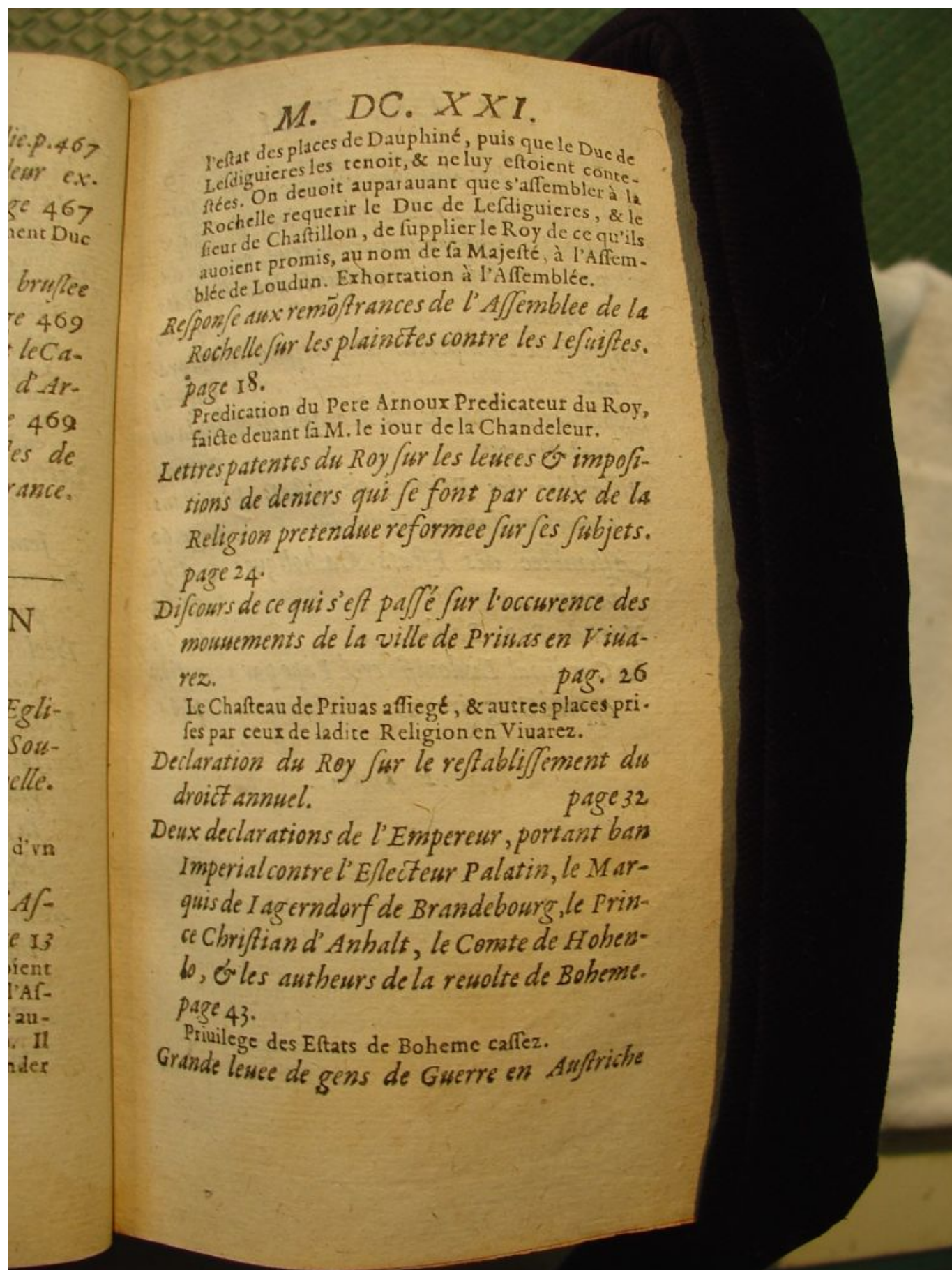
L'entreprise de ceux de la Religion pretendue reformee sur la ville de Nauarrenx descouuerte par les Capitaines Lazenay, Miraumont & la Vergne. pag. 459

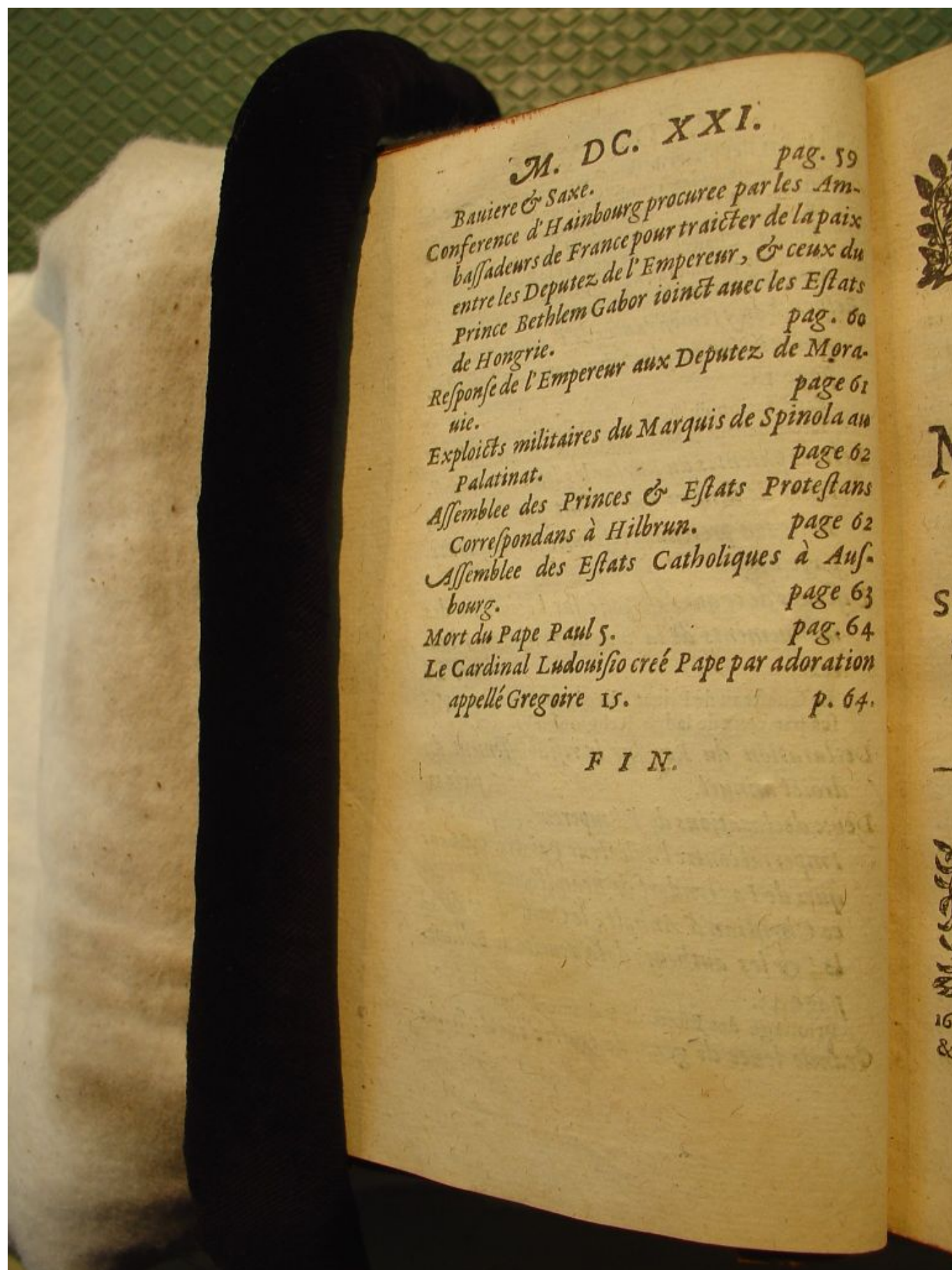
Les Bensins auteurs de la conspiration, & comment descouuerte. Dix des conspirateurs pendus.

Aduis au Roy sur l'emprisonnement des Catholiques tant Ecclesiastiques que seculiers en la ville de Montauban. page 464

Desordres commis par ceux de ladite Religion au pays de Foix. L'entreprise sur Nauarrenx sortie du Conseil de Lescun en l'Assemblée de Milhau.







M. DC. XXI.

Banriere & Saxe.	pag. 59
Conference d'Hainbourg procuree par les Am- bassadeurs de France pour traicter de la paix entre les Deputez de l'Empereur, & ceux du Prince Bethlem Gabor ioinct avec les Estats de Hongrie.	pag. 60
Response de l'Empereur aux Deputez de Mora- vie.	page 61
Exploicts militaires du Marquis de Spinola au Palatinat.	page 62
Assemblée des Princes & Estats Protestans Correspondans à Hilbrun.	page 62
Assemblée des Estats Catholiques à Aus- bourg.	page 63
Mort du Pape Paul 5.	pag. 64
Le Cardinal Ludouisio créé Pape par adoration appellé Gregoire 15.	p. 64.

F I N.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan